

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Les abonnés ont et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçues: A Roubaix, aux bureaux du Journal...

ROUBAIX, LE 1^{er} DÉCEMBRE 1883

LE DROIT DE GRACE

Nos lecteurs n'ont pas oublié le retentissant procès soutenu, il y a quelques mois, devant la Cour d'assises de la Seine, par M. Drouhet, gouverneur général des Indes françaises, contre M. Pierre Alype, député républicain de cette colonie.

Dans une série d'articles des plus violents, M. Alype avait accusé M. Drouhet de tous les crimes dont un magistrat peut se rendre coupable; excès de pouvoirs, concussions, violences, etc.

M. Drouhet répondit à cette accusation par un procès.

Le procès fut plaqué devant la Cour d'assises, car il s'agissait d'un fonctionnaire public, attaqué à l'occasion de ses fonctions publiques.

La preuve des faits diffamatoires était admise. M. Pierre Alype fut condamné comme calomniateur et diffamateur à plusieurs mois d'emprisonnement.

Or, savez-vous quel a été l'épilogue de ce procès.

M. Jules Grévy a fait au député des Indes remise complète de la peine qui l'avait frappé?

Le même M. Grévy, qui a laissé sous les verrous pendant trois mois pour quelques épigrammes plus spirituelles que méchantes un de nos confrères de la Gazette de France, s'est empressé de gracier cet étonnant législateur qui a nommé Pierre Alype, et dont la distraction favorite consiste à calomnier d'honnêtes gens, et à violer les lois qu'il a lui-même votées.

Si M. Grévy s'en était tenu là nous n'aurions pas relevé son décret de grâce, mais il est allé plus loin, et c'est ici que se relève tout l'odieux de la conduite du gouvernement.

M. Drouhet est républicain comme M. Pierre Alype; il a été diffamé, calomnié; il confond son calomniateur, il obtient contre lui une sévère condamnation, que feriez-vous à la place du gouvernement?

Vous maintiendriez M. Drouhet dans des fonctions dont il n'a pas cessé d'être un instant d'être digne.

Eh bien! les ministres de M. Grévy et M. Grévy lui-même comprennent pas l'équité comme vous et moi.

Ils ont révoqué M. Drouhet!

Si M. Drouhet n'avait point fait de procès, le ministre des colonies lui aurait dit: les faits dont on vous accuse sont vrais, puisque vous ne les poursuivez pas je vous révoque.

M. Drouhet poursuit M. Alype. Si le jury avait acquitté le député diffamateur, le ministre aurait encore tenu pour établies les accusations dirigées contre le poursuivant; il l'aurait révoqué, et il aurait eu raison.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont reçus: à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE...

Mais M. Drouhet gagne son procès. Il y a chose jugée; on l'a diffamé, calomnié; M. Pierre Alype a menti dans toutes ses accusations; que fait le Gouvernement?

Il révoque M. Drouhet; il gracie M. Alype.

De sorte qu'aux termes de cette monstrueuse jurisprudence ministérielle, les fonctionnaires publics sont placés sous la dépendance absolue des députés de la majorité.

S'il plaît à ceux-ci de les faire révoquer ils n'ont qu'à diriger contre eux les plus odieuses calomnies.

Les « représentants du peuple » n'en courent qu'une condamnation platonique; et les fonctionnaires se placent sous le coup d'une révocation inévitable.

Je crois que l'exemple donné par M. Jules Grévy est unique au monde, et qu'on n'en retrouverait pas un seul de semblable, dans aucune contrée, sous aucune législation.

C'est le plus odieux de tous les marchés que celui qui est intervenu entre le Cabinet et les députés des Indes.

Quand on connaît un peu les dessous de la politique, on est écœuré au spectacle des tripotages dont les coulisses parlementaires sont les témoin.

En général, c'est un député qui trafique de son vote, comme un marchand trafique de sa marchandise.

Mais nous n'aurions jamais cru un gouvernement capable de sacrifier ainsi à sa stabilité, à son existence politique, les règles les plus vulgaires de la justice et de l'équité.

Si l'on juge le cabinet sur les apparences, il n'a pas fait autre chose dans l'affaire Drouhet-Alype.

Mais qu'il ait ou non trafiqué, le fait brutal n'en reste pas moins comme l'une action absolument monstrueuse.

PIERRE SALVAT.

ADRESSE A MGR FREPPEL

Nous trouvons dans l'Anjou le texte de l'adresse suivante à Mgr Freppel, évêque d'Angers, député.

Monseigneur, Il y a à la Chambre, un évêque, régulièrement élu par un arrondissement breton qui faisait l'honneur du Parlement français.

Sans peur, ni faiblesse, sans violence ni hauteur, fidèle à son mandat politique aussi bien qu'à son caractère sacerdotal, donnant un grand exemple à ceux qui ont l'honneur de représenter le pays, il défendait pied à pied les libertés de l'Eglise; il invoquait tour à tour le droit naturel, le Concordat, les traditions françaises et les lois civiles; il ne laissait passer aucune injustice sans protestation; sa voix s'élevait, calme et ferme, chaque fois que les persécuteurs frappaient un coup nouveau; il le cherchait pas un succès de tribune, — bien qu'il l'obtient toujours; — il défendait la justice et la vérité, et l'écho de ses paroles retentissait non-seulement dans toute la France, mais aux quatre coins du monde.

Cette voix était si puissante que la Révolution en fut toujours impatiente, et un

Jour vint où la Chambre, lasse d'entendre dénoncer ses desseins perfides et de voir rétablir publiquement la vérité qu'elle s'efforçait de voiler, ne pouvant ni fatiguer le courage de ce député, ni rétorquer ses arguments, résolut de l'expulser.

Elle a fait une loi contre un homme et, par un vote hypocrite, elle a décidé qu'un évêque, ne pouvait faire partie d'une assemblée républicaine.

Cet évêque, c'est vous monseigneur; cette loi faite contre vous est le plus bel hommage rendu à votre talent et à votre fermeté par ceux qui ont peur et de l'un et de l'autre; elle est aussi la preuve de leur faiblesse, car, tout puissants qu'ils sont, n'avaient-ils pas par là qu'ils se sentent incapables de se défendre sur le terrain de l'honnêteté, de la logique et des faits?

Comme Angevins, vos fils, fiers de vous, monseigneur, nous sommes plus que d'autres atteints et indignés par le coup qui vous frappe; nous protestons énergiquement, et, avec tous ceux qui ont encore souci de l'honneur du pays, nous faisons appel au Sénat.

Peut-être se lassera-t-il de s'associer à de telles mesures et comprendra-t-il qu'en bâillant une voix éloquente on n'étouffe pas la vérité!

REVUE DE LA PRESSE

QUE FONT LES MONARCHISTES?

Le jour même où s'ouvrit pour Henri IV la succession à la couronne de France, il rencontra en face de lui des exigences qui, venant de deux côtés opposés, se produisaient avec des ardeurs de langage de nature à ébranler une âme qui eût été moins éprouvée que la sienne.

Chacun des deux partis apportait au nouveau roi des conseils qui ressemblaient à des ordres. Et à ces prétentions rivales, Henri IV répondait fermement en demandant aux uns et aux autres s'ils entendaient « le prendre ainsi à la gorge sur le premier pas de son avènement ».

Trois mois sont à peine écoulés depuis la mort de Monsieur le comte de Chambord, et, en voyant quelles sommations lui sont adressées, Monsieur le comte de Paris a vraiment le droit de trouver qu'on le prend aussi à la gorge sur le premier pas de son avènement. L'esprit français est ainsi fait: à peine le but est-il entrevu qu'il faut qu'il soit atteint, et, dans cette masse d'honnêtes gens qui se montrent si justement affamés de délivrance et de salut, il en est peut-être qui en veulent déjà à Monsieur le comte de Paris de ce que la République est encore debout.

On se demande beaucoup, à Paris, ce qui a été fait depuis trois mois. On se querelle sur les responsabilités et les devoirs qui incombent à Monsieur le comte de Paris, sur l'attitude qu'il doit prendre, l'action qu'il doit exercer, et à certains moments ces discussions, qui ont déjà fait verser des larmes de sang, tournent presque à l'aigre, pour la plus grande joie des ennemis de la monarchie.

Eh bien! en province ou ne se querelle point autant que cela; on fait mieux, on se rapproche, on s'unit, on s'organise. Cet heureux mouvement s'est déjà produit dans la plupart de nos grandes villes, et demain il rayonnera dans les départements qui les avoisinent et acceptent leur influence.

Ce qui s'est fait depuis trois mois? N'avez-vous pas vu d'abord se réaliser, avec le plus cordial entrain, cette unité dans le parti royaliste que nos adversaires procla-

maient impossible, et que parfois encore, malgré l'évidence même, ils s'obstinaient à nier, si bien ils comprennent que là est une force qu'ils rencontreront un jour devant eux. C'estes, les manifestations qui s'étaient produites, à Vienne, autour de Monsieur le comte de Paris, avaient été déjà un signe bien éclatant; mais tout le parti royaliste n'était pas à Vienne, et il restait à savoir ce qui se passerait en France.

Les royalistes ont eu alors cette bonne fortune que trois ou quatre voix dissidentes ont ainsi fourni l'heureuse occasion de montrer combien ils étaient unanimes dans leurs principes et dans leur foi. Que de colères, que de protestations indignées contre les réviseurs du traité d'Utrecht! Et cette irritation avait pénétré jusque dans les masses; partout ou on avait compris qu'il s'était rencontré des hommes ne craignant pas d'offrir à la France un roi venant de l'étranger, le sentiment avait été le même.

C'est un journal populaire fort répandu dans quelques départements du Midi qui avait inséré ce démenti donné à tout notre droit national. On raconte que, quelques jours après, à un acheteur qui lui demandait le numéro des Nouvelles, un marchand de journaux répondait en maugréant: « Je ne vendis plus le journal des Espagnols. L'éclectisme du marchand de journaux qui tient boutique de prose pour tout les goûts et toutes les couleurs, avait reculé devant les princes espagnols... Et, au bout d'une semaine, sous le coup d'une réprobation devenue universelle, le journal changeait de direction, passait en d'autres mains et saluait de ses hommages le droit héréditaire là où notre loi nationale l'a placé ».

Aussi bien, cet accord de principes dans l'ancien parti royaliste était facile à pressentir, et il était chose si naturelle qu'il n'y a pas, j'en conviens, à trop le célébrer. Mais il était une autre union aussi nécessaire à réaliser, et plus difficile peut-être à obtenir. La malheureuse rupture du droit monarchique survenue en 1830 avait amené dans la société française des divisions profondes, et ces divisions, en se perpétuant, étaient devenues, avec le temps, comme une séparation de classes qui, vivait toujours éloignée les unes des autres semblaient destinées à ne plus se connaître, à ne plus jamais se rencontrer. De toutes les causes de faiblesse du parti conservateur, celle-là n'était pas la moins grave, la moins douloureuse.

Aujourd'hui, les plus heureux rapprochements se produisent de toute part, les vieilles querelles sont mises en oubli, ces longues blessures d'amour propre, qui en province surtout exerçaient une si vive influence sur les intes politiques, se ferment d'elles-mêmes; à la place des anciens partis éteints, de leurs préjugés étroits, de leurs jalouses mesquines, se forme un grand parti où toutes les aspirations se confondent, tendant toutes vers le même but.

Je ne dis pas que ce mouvement ait déjà abouti partout; mais je dis que partout il est commencé, que partout il se propage en s'adaptant aux nécessités particulières de chaque pays, et ceux là me semblent bien exigeants, s'ils connaissent ces choses, qui demandent ce qui s'est fait depuis trois mois.

Il y a quelques jours, dans une des plus grandes villes du Midi, avait lieu une réunion ayant pour objet la création d'un nouveau journal monarchique. L'assemblée était fort nombreuse; il y avait là des légitimistes de tous les ordres, d'anciens orléanistes, des bonapartistes ayant occupé des situations éminentes et qui, sans désavouer leur passé, venaient se rallier au seul prin-

cipe qui peut aujourd'hui sauver notre malheureux pays. Tous ces hommes s'étaient autrefois combattus les uns les autres, la lutte entre eux avait été rude, quelquefois acharnée, et tons mettaient leur patriotisme et leur honneur à ne plus s'en souvenir.

Ce n'était plus l'union conservatrice d'autrefois, se formant sur un terrain anonyme, où chacun gardait ses préférences du dedans, ou les réticences et les sous-entendus étaient de droit; c'était l'union réalisée autour du principe monarchique, franchement abordée par tous. Et les créateurs du nouveau journal venaient dire à la réunion: « Nous vous apportons l'œuvre que nous avons fondée; voulez vous la faire vôtre? recueilliez aussitôt des adhésions dont le nombre dépassait largement leurs espérances. Que de noms qui, pour la première fois depuis cinquante ans, s'étaient inscrits les uns à côté des autres! C'était la réflexion d'un vieux fidèle qui sortait tout ému de la réunion, et ce mot seul suffisait pour donner, à ce qui venait de s'accomplir sa véritable signification.

Le lendemain, les journaux républicains raillaient agréablement les rapprochements qui s'étaient vus la veille; mais, en les raillant ils les constataient. Et dans quelques jours ils pourront railler de nouveau en voyant les mêmes noms mêlés et confondus dans les œuvres nouvelles qui se préparent. Voilà comment s'organise en province le faisceau des forces monarchiques, et nombreux sont les villes que l'on pourrait citer où ce travail a pu déjà s'accomplir dans les conditions les plus heureuses.

Ce que nous voulons faire, disait un des promoteurs de la réunion dont je parle, c'est une œuvre ouverte à tous les dévouements, à toutes les bonnes volontés, ne représentant rien d'autrefois, rien que le principe immuable autour duquel nous restons à jamais groupés et que nous vous convions à servir avec nous. Et il ajoutait aussitôt: « Cet esprit, messieurs, est celui du chef de la maison de France; nous tenons d'honneur de nous inspirer de sa pensée et de travailler à sa suite et avec lui à la réconciliation nationale ».

Faire connaître partout ces patriotiques desseins du chef de la Maison de France, tel doit être le but incessant de l'action monarchique; il faut donner à l'opinion cette certitude qu'il est prêt à seconder toutes les initiatives généreuses; qu'il ne faille à aucune des responsabilités que la Providence lui impose; que, s'il n'est pas le maître de conduire les événements au gré de nos impatiences il ne se laissera pas surprendre par eux; qu'il sera vigilant toujours, et résolu quand il le faudra.

Et puisque je rappellerai tout à l'heure un souvenir de son grand aïeul, je veux y ajouter ces belles paroles que Monsieur le comte de Paris, j'en suis convaincu, n'hésite pas à faire siennes: « Si j'étais autre que je suis, disait un jour Henri IV au milieu de ses plus grandes luttes, j'aurais lieu de raison de me plaire au particulier de ma condition comme le souvenir de la publique m'est désagréable, Messieurs, je ne le puis. Jamais mon pays n'ira après moi; son utilité précèdera toujours la mienne, et toujours on verra mon mal mes dommages mes afflictions courir devant celles de ma patrie ».

Pour que la restauration monarchique puisse s'accomplir, il faut évidemment que le pays ait confiance non seulement dans le principe lui-même, mais dans celui qui le représente. Il y a là un grand courant d'opinion à établir; sans doute, le Prince peut et doit beaucoup y aider, mais il ne faudrait pas lui demander chaque matin, question qui semble vraiment peu habile,

quels procédés il entend y mettre, et, à force de réclamer et d'attendre de lui des stimulants, en arriver, sans le vouloir, à accrédi ter cette opinion, si favorable à toutes les indolences, que le salut dépend de lui seul.

Après avoir invoqué le Maître: « Sauvez-nous, car nous périssions! » les disciples n'avaient plus rien à faire, car le Maître n'avait besoin du secours de personne pour les arracher à la tourmente. Il en est autrement des peuples en péril; jamais une nation ne peut être sauvée sans y avoir mis une part d'efforts et de volonté, et ceux-là même qui, à certains jours, entreprennent de la délivrer par leur seule initiative, s'étaient sentis secondés d'avance par des mouvements d'opinion qui, à tort ou à raison, s'étaient déjà portés vers eux.

(Gautois). O. DEPEYRE.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La consommation du coton. — Il résulte des statistiques des périodes quinquennales finissant en 1848 et en 1882 que l'augmentation de la consommation des cotons bruts a été pour la Grande-Bretagne de 113 0/0, pour le continent européen de 230 0/0 et pour les Etats Unis de 258 0/0.

Voici les chiffres: Consommation des cotons de la Grande-Bretagne:

Table with 4 columns: Year, bales, Total, etc. Rows for 1843-1844, 1844-1845, 1845-1846, 1846-1847, 1847-1848.

Consommation de cotons du continent européen:

Table with 4 columns: Year, bales, Total, etc. Rows for 1843-1844, 1844-1845, 1845-1846, 1846-1847, 1847-1848.

Consommation de cotons aux Etats-Unis:

Table with 4 columns: Year, bales, Total, etc. Rows for 1843-1844, 1844-1845, 1845-1846, 1846-1847, 1847-1848.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Les opérations militaires

Paris, 30 novembre. Les nouvelles données par quelques journaux sur les opérations du contre-amiral Courbet sont absolument inexactes. Aucune dépêche du commandant de notre corps expéditionnaire au Tonkin n'est encore parvenue au ministère de la marine.

L'état-major du corps expéditionnaire

Paris, 30 novembre. Le colonel Guérrier, qui occupe aujourd'hui le poste de major de la place de Paris, sera désigné pour remplir les fonctions de chef d'état-major du corps expéditionnaire, si toutefois l'on envoie des renforts au Tonkin. Le colonel Guérrier a fait la campagne de Chine, comme attaché à l'état-major du général Mon-

FEUILLETON DU 2 DÉCEMBRE — 75 —

MME SEPT-QUATRE

PAR WILLIAM COBB

Troisième Partie

XII

(SUITE ET FIN)

Maurice semblait hâler d'inquiétude et de curiosité. Une question brûlait ses lèvres, il n'osait la formuler, tant avait de gravité la réponse qui pouvait lui être faite.

— Savez-vous son nom? demanda-t-il enfin.

— Son nom? Elle se nommait Blanche... Elle m'a dit parfois qu'elle avait quitté sa famille, mais jamais elle ne m'a avoué quels étaient ses parents.

— Connaissez-vous son écriture? dit encore Maurice.

— Maurice tira de sa poche un pli dont la couleur attestait l'ancienneté. Sept-Quatre le regarda, puis il prit la lettre.

— Lisez, dit le jeune homme. Les mains du forçat tremblaient. Il déplaça lentement le papier.

— De ma mère! de ma mère! criait-il. O chère! chère, si tu voyais ton propre fils! Il est là, en prison... Il pleure et il pense à toi! Maman, maman, murmurerait le malheureux dont la voix s'éteignait.

Maurice le soutenait. Le forçat, qui avait supporté seize années de souffrances, plait sous cette étreinte d'une minute.

— Lisez, dit encore Maurice.

— Oui, oui, faisait Sept-Quatre, qui portait successivement ses regards du jeune homme à la lettre et souriait comme un enfant.

Il essuya ses yeux du revers de sa main et lui dit:

— Cher frère, vous êtes bon et je vous aime. Pardonnez-moi le mal que je vous ai fait. Seul de notre famille, vous me comprenez et vous me pardonnez. Merci de l'argent que vous m'avez envoyé. Je le garde pour le cher enfant que je porte dans mon sein et qui ne saura jamais mon nom. Pensez quelquefois à moi et aimez-moi comme je vous aime. Mon frère, mon ami, reprenez au papier ce baiser que je lui confie pour vous. Peut-être n'entendrez-vous plus parler de moi... Si je meurs loin de vous, priez pour moi comme je prie pour vous.

— BLANCHE.

Pierre relisait cette lettre, si courte, mais si douloureuse dans sa brièveté. Il la couvrait de baisers et répétait toujours: — Maman! Maman!

— Il se tourna vers Maurice. — L'enfant, c'était moi... le pauvre Pierre.

Maurice se détournait pour essuyer une larme.

— Je la tiens de celui à qui elle était adressée.

— Ah! oui, du frère de ma mère... Elle l'aimait bien... il se conduisait bien avec elle... Je voudrais le connaître...

— Vous pouvez le connaître... — Il est vivant? — Oui... — Et il se nomme? — Pierre, dit Maurice, si ce frère que votre mère aimait tant portait un nom sur lequel vous avez concentré toute votre haine? — Blanche? — Voyez la suscription, continua le jeune homme.

La lettre portait l'adresse suivante: — A Monsieur le comte de Liestal... Sept-Quatre poussa un cri et s'affaissa sur lui-même. Maurice le souleva dans ses bras et le déposa sur son lit.

Puis il serra ses mains dans les siennes et attendit.

Pierre rouvrit les yeux au bout de quelques minutes.

— Que s'est-il passé? demanda-t-il. Ses yeux tombèrent sur la lettre qu'il tenait encore à la main.

— Ah! fit-il en se souvenant.

— Blanche, dit Maurice, votre mère vous demande par ma voix un sacrifice immense... Le comte de Liestal est le mari de la femme qui vous a perdu... En la frappant, vous le frappez... vous le tuez... Il est innocent, lui, vous le savez bien... Vous n'accomplirez pas cet acte cruel... Dites-moi, dites-moi que la voix de votre mère a su toucher votre cœur et que vous ne trahirez pas celui à qui elle écrivait! Aimez-moi comme je vous aime... — Le forçat avait fermé les yeux. Il sem-

blait qu'il écoutât une voix secrète qui lui parlait...

— La voix de Blanche de Liestal, la voix de sa mère.

— Ainsi, dit-il enfin, il est au monde une femme qui a commis les crimes les plus odieux, qui a brisé ma vie, qui m'a précipité d'une situation heureuse dans un abîme de douleur et d'infamie... et c'est de cette femme que vous me demandez la grâce, au nom de ma mère!...

Et comme Maurice allait parler; — Laissez, fit-il, je l'écoute, elle... je lui parle, et elle me répond. Je lui demande si elle n'aurait pas pour cette femme infâme la haine que je ressens moi-même. Tenez, je l'entends bien; elle me dit que cette femme est un monstre, qu'elle est indigne de pitié, qu'il faut frapper... Oui, mère, je frapperai!

Sept-Quatre semblait en proie à une hallucination. Il parlait comme dans un rêve.

— Mais, reprit Maurice à voix basse, ne vous dit-elle pas aussi: Sauve mon frère!

— Son frère!... oui, c'est vrai... elle l'aime... et il l'aimait aussi... c'est bien vrai cela, maman, qu'il a été bon pour toi? Tenez, la voyez-vous, là-bas? — Et l'idésignait le mur blanc de sa cellule.

— Je la vois qui me fait signe que oui. Elle sourit quand je lui parle de son frère... Je me souviens maintenant... elle m'en parlait aussi autrefois... Oh! il y a longtemps... bien longtemps de cela... je n'étais qu'un enfant... je n'étais pas encore au bagne... au bagne!

Maurice avait peine à contenir son émotion.

— Le prisonnier continuait: — Et si je proclame bien haut que lenom

de Liestal est entaché d'infamie, c'est ton nom à toi, maman, que je couvre d'opprobre... Tu ne veux pas! tu me dis qu'il ne faut pas le faire... Eh bien! je l'obéirai, mère...

Il passa ses mains sur son front. Il semblait s'éveiller comme d'un profond sommeil.

— Il vit Maurice.

— Ah! fit-il.

Le souvenir lui revenait.

— Vous avez vaincu, lui dit-il, au nom de ma mère... — Merci! merci! s'écria Maurice.

— Oh! ne me remerciez pas: c'est de vant elle qu'il faut tomber à genoux... chère et douce image qui m'a soutenu dans mon désespoir.

Sept-Quatre se redressa.

— Ce que vous craignez pour M. de Liestal, dit-il d'une voix calme, c'est le scandale? — Le scandale le tuera!... — Bien.

Il réfléchit, puis il sembla prendre une résolution subite.

ÉPILOGUE

Quand Maurice avait rendu compte à Marien de son entrevue avec Sept-Quatre, elle avait involontairement frissonné.

— Je ne sais pourquoi, avait-elle dit, j'ai peur de cet homme... Maurice l'avait rassurée. D'ailleurs, il l'accompagnait et veillerait sur elle.

Le plus difficile était de trouver un pré-

texte pour que Mme de Liestal pût pénétrer dans la prison sans que cette visite prêtât à quelque commentaire.

Là encore Maurice avait tourné la difficulté.

En l'honneur de la guérison de son mari, Mme de Liestal désirait distribuer elle-même des secours aux prisonniers. L'autorisation fut facilement obtenue du préfet.

Avant de partir pour ce douloureux pèlerinage (« mon calvaire », disait en souriant tristement Mme de Liestal), elle alla s'agenouiller devant son mari. M. de Liestal la releva en l'embrassant.

Puis elle serra Berthe dans ses bras.

Une heure après, Maurice l'introduisit à la prison de Mazas.

A deux heures, elle entra dans la cellule de Pierre Blanche. Le prisonnier était extrêmement pâle, mais plus pâle encore était la coupable...

Maurice était resté au dehors... Il attendait... Cinq minutes se passèrent.

Tout à coup un cri terrible retentit sous les voûtes de la prison... La porte de la cellule de Sept-Quatre s'ouvrit violemment...

Et Mme de Liestal, sortant les mains tendues en avant, tomba lourdement sur le pavé... Derrière elle, Sept-Quatre, riant aux éclats et brandissant une sorte de poinçon d'ou coulaient des taches de sang... On se jeta sur lui... il riait toujours... on lui mit la camisole de force... il riait encore... Maurice s'était élané vers Mme de Liestal. Elle respirait encore. Elle lui fit signe de s'approcher: — Vous êtes sauvés, lui dit-elle tout bas